DLP 14-2-79

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

BULLETIN N° 115 du 12 FEVRIER 1979.-

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

CLOQUE DU PECHER.-

Un traitement dès le départ de la végétation permet de lutter efficacement contre cette maladie.

Avec le radoucissement des températures, le gonflement des bourgeons est constaté, dans les situations précoces. Il y a lieu d'intervenir dès maintenant.

Les produits suivants sont actuellement homologués (dose de matière active à l'hectolitre) : captafol (120 g), captane (250 g), ferbame (175 g), produits cupriques (500 g de cuivre métal), thirame (175 g), zirame (175 g).

Veiller à bien mouiller l'ensemble de la végétation.

CORYNEUM, GNOMONIA, MONILIA.-

Il est rappelé qu'un traitement de prédébourrement est conseillé contre ces maladies. Dans la région de culture du prunier (Bas pays de BRIVE), ce traitement serait à envisager en particulier sur Coryneum et Moniliose, notamment où des dégâts ont été constatés en 1978.

Les produits cupriques peuvent être employés jusqu'au stade B (maximum) à la dose de 500 g de cuivre métal par hl/d'eau. Passé ce stade l'une des matières actives suivantes peut être utilisée: bénomyl, carbendazime, folpel, thiophanate méthyl, mancozèbe, thirame.

PSYLLES DU POIRIER.-

D'après les essais réalisés en 1978, un traitement d'hiver visant les femelles prêtes à pondre serait efficace car il limiterait les populations et réduirait les infestations au printemps. Des observations ont permis de constater que la majorité des femelles arrivent à ce stade.

Dans les vergers où d'importants dégâts ont été constatés en 1978, un traitement à base de D.N.O.C. (600 g de matière active/hl) est conseillé. Effectuer la pulvérisation après une période ensoleillée, lorsque l'activité des insectes est constatée.

V I G N E

TRAITEMENT PENDANT LE REPOS DE LA VEGETATION.-

Ce traitement est à réaliser dans les vignes où des attaques d'Esca, d'Excoriose, d'Acariose ont été observées en 1978.

P./..

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

- ESCA : Ce champignon qui s'attaque au bois, entraîne, fréquemment, chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'arsénite de soude (1250 g d'arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir, après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'arsénite de soude (seuls produits efficaces contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

- EXCORIOSE : Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce qui prend une teinte blanchâtre et se couvre de ponctuations noirâtres.

Contre cette maladie observée dans certaines vignes de la région, les produits à base d'arsénite de soude, à la dose de 625 g d'arsénic par hectolitre d'eau donnent, en général, d'excellents résultats. Les colorants nitrés ou les huiles jaunes peuvent également être utilisés.

Comme pour l'Esca, intervenir avant le débourrement et de préférence 10 jours après la taille en mouillant abondamment la base des sarments.

Des traitements effectués peu après le départ de la végétation avec dichlofluanide, dithianon, folpel, mancozèbe, métirame de zinc, ou propinèbe ou l'une des associations des produits suivants : folpel + captafol, mancozèbe + folpel ou manèbe + thiophanate méthyl peuvent être envisagés, en remplacement du traitement hivernal à l'arsénite de soude. Toutefois, ces applications sont fréquemment difficiles à mettre en place aux meilleurs moments.

- ACARIOSE : Les vignes attaquées, présentent un rabougrissement typique de la végétaion. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Contre les acariens responsables de ces altérations, utiliser, juste avant le départ de la végétation un produit à base d'huile d'anthracène et de colorant nitré (huile jaune).

Clermont-Ferrand, le 12 Février 1979.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Adjoint au Chef de Circonscription,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

RESISTANCE DES TAVELURES DES POMMIERS ET DES POIRIERS AUX BENZIMIDAZOLES

d'après J.M. OLIVIER - I.N.R.A. - Pathologie Végétale
49000 - ANGERS

Par rapport aux années précédentes, l'année 1978 a été particulièrement favorable au développement des tavelures. En toutes régions, des vergers fortement atteints ont été observés. Cependant les attaques graves sont restées un fait minoritaire. Il faut souligner que toutes les proliférations de tavelures n'ont pas eu pour origine un phénomène de résistance à des fongicides ; au départ il y a souvent une mauvaise application (ou une absence) de lutte contre les contaminations primaires.

Cependant, à partir de plusieurs vergers répartis dans toute la France, des souches résistantes de tavelure du Pommier et du Poirier (dans une moindre mesure) résistent à des doses élevées des trois benzimidazoles utilisés : bénomyl, méthylthiophanate et carbendazime. A titre d'exemple, les souches 1977 (ou issues de collection) sont tuées si on ajoute au milieu de culture 1 ppm d'un quelconque des trois fongicides cités. Les souches 1978 dites "résistantes" non seulement ne sont pas tuées à 100 ppm, mais leur vitesse de croissance n'est pas réduite de moitié. Par ailleurs dans un verger où on notait fin mai 10 % de conidies "résistantes", la poursuite des pulvérisations avec un benzimidazole a conduit fin juin à un niveau de 100 %.

Cette situation n'est pas exceptionnelle. Ces phénomènes de résistance sont apparus chez d'autres parasites, et chez les tavelures ils sont déjà bien connus à l'étranger (Australie, U.S.A., Allemagne, Pologne, etc...). Les conditions climatiques des années précédentes et l'usage modéré des antitavelures qui en découlait ont peut être masqué l'expression massive d'un phénomène de résistance. On a signalé, à posteriori, çà et là, des difficultés de lutte en 1976 et 1977. Cependant en 1977, un usage plus important des benzimidazoles a été observé en particulier lorsqu'il y avait risque de dégâts de Botrytis pendant la floraison. De plus, des contaminations conidiennes de fin d'été et d'automne ont eu lieu. Ces remarques et l'analyse des données 1978 conduisent à distinguer deux types de situation :

. des cas (minoritaires) où la résistance existait probablement dès 1977 et s'est trouvée révélée par une lutte contre les contaminations primaires 1978 avec des benzimidazoles,

. des cas plus nombreux, où après un échec de la lutte contre ces contaminations primaires 1978, des tentatives de rattrapages ont été effectuées avec des benzimidazoles, avec parfois des cadences de plus en plus rapprochées et des doses croissantes.

En 1978, au fur et à mesure que ces phénomènes de résistance ont été mis en évidence, il fallait cesser d'employer des benzimidazoles contre des populations résistantes de Tavelure. Dans tous les vergers tavelés, une lutte contre les formes hivernantes (dans les feuilles mortes avec l'urée mais aussi sur rameaux) devait être mise en place.

Pour l'année à venir, il importe d'attirer l'attention des arboriculteurs sur les dangers des calendriers basés sur la répétition d'une même matière active. Une alternance des matières actives tenant compte du cycle des parasites visés est préférable. Il faut avant tout mener une lutte préventive efficace contre les contaminations primaires. Les avertissements sont là pour aider les arboriculteurs et les observations de la climatologie locale sont à la portée de tous.

P./4.

L'emploi des produits classiques (Dithicarbamates, phtalimides, etc...) et donc l'arrêt total des benzimidazoles doit être recommandé dans les vergers où l'existence d'une résistance a été démontrée en 1978. Il serait bon d'étendre cette recommandation à tous les vergers où des benzimidazoles ont été employés en 1978 et où des dégâts même légers de tavelures ont été constatés.

Enfin dans les autres vergers si on veut conserver les benzimidazoles dans l'arsenal des produits utilisables en arboriculture, il serait souhaitable, au moins pour 1979, de ne pas inclure ces matières actives dans les calendriers anti-tavelure et d'en réserver l'emploi à la lutte contre les maladies de conservation (si elle s'impose et s'il n'y a pas eu de tavelure déclarée au début de l'été).

Il faut enfin signaler que des souches résistantes à la doguadine ont été isolées à l'étranger et donc qu'un usage répété de cette matière active est vivement déconseillé. Tant que l'on ne disposera pas d'un éventail de produits différents, il vaut mieux rechercher une protection préventive convenable et conserver l'intervention "curative" (au sens large) pour des cas extrêmes.
